**Règlement « LES 10 KM DE L'HEXAGONE 2020»**

**Organisation**

L'Association AFTC 38 organise « Les 10km de l'Hexagone » le 21 juin 2020 à 10h sur la commune des VILLAGES DU LAC DE PALADRU.

**Epreuves et parcours**

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou les horaires de départ en fonction des conditions climatiques, voire d'annuler les épreuves, sans remboursement possible.

**Conditions générales**

La marche et la course de I'AFTC 38 se dérouleront en conformité avec le présent règlement. Tous les concurrents s'engagent à se soumettre à ce règlement par le seul fait de leur inscription et par la signature du bulletin d'inscription, et dégagent la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir du fait du non-respect de ce règlement. Pour contribuer au maintien de la biodiversité présente, soyez discrets, restez sur les sentiers et emportez vos déchets. Pour lutter contre l'érosion ainsi que pour la régularité de la course, il est interdit de couper les sentiers.

**Conditions de participation**

La course des « 10km de l'Hexagone » de I'AFTC 38 est ouverte à tous, hommes ou femmes, licenciés ou non. Sont exigés :

* Soit un certificat médical mentionnant la non contre-indication à la pratique de la randonnée ou de la course à pied en compétition délivré moins de 1 an avant la date de l'épreuve (ou sa photocopie).
* Soit l'une des licences sportives suivantes reconnues par la FFA saison 2020 compétition (mentionnant un certificat médical), FF, FFPM, FFCO. Le retrait du dossard est subordonné à la présentation d'un document valable tel que décrit ci-dessus.

**lnscriptions**

Les inscriptions se feront en ligne sur le site www.les10kmdelhexagone ou www.protiming.fr ou sur place.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Tarifs | individuel internet | individuel sur place | entreprise internet | entreprise sur place |
| 5 kms marche | 5€ | 5€ | 5€ | 5€ |
| 5 kms course | 8€ | 11€ | 15€ | 20€ |
| 10 kms course | 15€ | 18 € | 28€ | 30€ |

Des lots symboliques seront tirés au sort.

**Ravitaillement**

Un ravitaillement en eau est prévu à mi-course des 10km Un autre ravitaillement est proposé à l'arrivée.

**Sécurité**

Le coureur est le premier maillon de la sécurité et s'engage à prendre les précautions d'usage. En cas d'accident d'un concurrent, chaque participant s'engage à lui porter secours et à contacter le plus rapidement possible le PC course ou un membre de l'organisation. Si les conditions météo, l'état physique ou le mauvais comportement d'un concurrent l'exigent; les serre-files, l'équipe médicale et/ou le comité de course ont tout pouvoir pour contraindre un concurrent à l'abandon. En cas d'abandon de sa propre initiative, le coureur doit prévenir un poste de contrôle et remettre son dossard au 1er contrôleur. Si un concurrent décidant d'abandonner sans prévenir de son abandon et que l'organisation procède à des recherches, des poursuites judiciaires pourront être engagées à son encontre pour le remboursement des frais occasionnés. Une équipe de secouristes sera présente sur l'épreuve.

**Assurance**

L'association AFTC 38 a souscrit une assurance responsabilité civile en ce qui concerne l'organisation et la couverture de l'évènement. L'organisation conseille à chaque concurrent d'être en possession d'une assurance responsabilité civile et une assurance rapatriement, frais de recherche et de secours.

**Droit à l'image -Confidentialité**

Des photographes ou des vidéastes agréés par l'organisation pourront être présentes sur la course pour faire des reportages ou des vidéos. Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image ou des données le concernant, Pour tout point non prévu dans ce règlement, le comité de courses statuera sur la décision à prendre.

**Engagement**

Tout(e)concurrent(e) reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.